

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DEPRUNELLI DI FIUMORBU
SEANCE DU 10 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON De BUOCHBERG

DATE DE LA CONVOCATION
03/04/2015

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre ; ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; MONDOLONI Ange Marie ; DOMINICI René ; RIBES RUSAFA Régine ; CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; GUIDICELLI Sébastien ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI née ROSSINI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; OTTOMANI Sébastien ; MARTINETTI Jean-Philippe ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; SANTONI Marie-Josée ;
Etaient absents : ESPI-VENTURINI Mélanie ; PERALDI Natacha ; VILLARD-ANGELI Dominique ; OTTOMANI Jean-François ; ROCCHI André ; PAOLI Christian ; SANTONI François.

Etaient représentés : PERALDI Natacha représentée par ANGELI Alain.
SANTONI François représenté par Pierre SIMEON De

BUOCHBERG

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel.

Nombre de
conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 18

Absents : 7

dont Représentés : 2

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Conseil Municipal, appelé à se prononcer sur les recettes du budget primitif 2015, décide à l'unanimité de maintenir les taux de 2014 et de fixer les taux des impôts locaux pour l'année 2015, comme suit :

- Taxe d'habitation 18,71%
- Taxe foncière (bâti) 4,88%
- Taxe foncière (non bâti) 50,23%
- Cotisation Foncière des Entreprises 7.08%

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

